

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ÉCOLE

ÉCOLE : ÉCOLE MATERNELLE LAYET BOUTONNIER Adresse : 55, chemin de Valbois - Cidex 401 06330 ROQUEFORT-LES-PINS	DATE : 13 JUIN 2019
--	-------------------------------

PARTICIPANTS :

- **Membres titulaires :**
 - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Samira DEMARIA, Mme Emilie FINN, Mme Florence GROENEVELT, M. Yann LELOUP, M. Christophe RUYER et Mme Sophie SAVONITTO
 - **Equipe éducative :** Mme Violaine COTTIN, Mme Elisabeth DEBORDE, Mme Florence FABRE, Mme Maëva GIORDANENGO, Mme Bernadette LE PABIC, Mme Marianne ROCHEGUDE et M. Philippe SOLER
 - **Représentants de la Mairie :** M. Bernard POTTIER (Adjoint Jeunesse & Loisirs), M. Michel ROSSI (Maire) et M. Greg CANU (Responsable du Service Jeunesse)

- **Membres suppléants :**
 - **Représentants élus des parents d'élèves :** Mme Christelle AZIADJONOU et Mme Marlène LIESCH

- **Autres personnes présentes :**

ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les effectifs pour la rentrée 2019
2. Ré-organisation des locaux pour la rentrée 2019
3. Point sur la sécurité
4. Point sur les travaux réalisés et à venir
5. Activités, projets et fêtes : bilan à date et à venir
6. Point sur la coopérative scolaire
7. Activités de l'APE - La Tirelire
8. Questions diverses des participants

POINTS ESSENTIELS DE LA RÉUNION :

1. Point sur les effectifs pour la rentrée 2019

La Directrice fait un point à date sur les effectifs prévus pour la rentrée :

Effectif actuel :

1 élèves de P.S en plus vs le dernier conseil d'Ecole du mois de mars

- **P.S.** : $32 + 32 + 13 + 12 = 89$
- **M.S.** : $29 + 30 + 16 = 75$
- **G.S.** : $30 + 30 + 17 = 77$
- **TOTAL** : **241** élèves (pour 8 classes, moyenne à 30,1)

Effectif prévisionnel au 13/06/19 :

- **P.S.** : 75 inscrits + 1 maintien = 76 pour une estimation à **80** (idem à l'an passé à la même date)
- **M.S.** : $89 - 5$ départs + 8 nouveaux = **92**
- **G.S.** : $75 + 2$ maintiens + 7 nouveaux = **84**
- **TOTAL** : au minimum : **252** élèves (pour 9 classes, moyenne à 28) pour un prévisionnel à 255 (moyenne à 28,3).

La structure de l'école n'est pas encore arrêtée à ce jour. Volonté de ne pas surcharger les P.S. pour absorber les éventuelles arrivées fin août et dans le courant de l'année. Structure actuelle envisagée :

2 P.S. à 28/28

1 P.S./M.S. à 20/7 = 27

3 M.S. à 29/28/28

3 G.S. 28/28/28

Malgré l'ouverture, les classes seront chargées pour 2019-2020.

Changement dans l'équipe : Information qui sera tardive cette année.

- Départ à la retraite de Mme LE PABIC, 1 nouvel enseignant à venir.
- Ouverture nouvelle classe : 2 Professeurs Fonctionnaires Stagiaires Etudiants qui se partageront la classe à mi-temps à venir.
- Enseignants compléments de $\frac{3}{4}$ temps et $\frac{1}{2}$ temps à venir
- Eventuels départs des enseignants actuellement en poste sur l'école.

Comme l'an passé, réunion-visite de l'école maternelle pour tous les nouveaux arrivants MARDI 2 JUILLET à 18h dans la cantine de l'école maternelle en présence Greg CANU, Allez Parents et Tirelire.

Demande de sono à la Mairie sera effectuée pour cette réunion.

2. Ré-organisation des locaux pour la rentrée 2019

L'ouverture de la 9^{ème} classe va nécessiter le réaménagement des locaux de l'école maternelle.

Les travaux pour l'agrandissement de la cantine qui devaient commencer le lundi 10/06 vont bientôt commencer.

Le mobilier pour la 9^{ème} classe sera livré la semaine du 8/7. Il faudra trouver un lieu de stockage avant son installation vraisemblablement fin août.

Le mercredi 12/06, la réserve du centre de loisirs a été transférée dans le local de stockage de l'école. Les vélos sont donc dehors dans la cour sous un barnum en attendant qu'un abri en dur soit construit, vraisemblablement durant l'été. Nous sommes inquiets pour les vélos qui vont s'abimer... L'équipe propose de les stocker dans une classe du RdC pendant les vacances.

Les autres éléments (Noël & Carnaval & Olympiades) seront stockés dans la salle de pause des ATSEM près de la Poste.

Pour tous les petits travaux nécessaires pour la 9^{ème} classe un récapitulatif sera fait par la Directrice au travers de l'outil on-line de la Mairie.

3. Point sur la sécurité

La posture Vigipirate « Eté-Rentrée 2019 » est entrée en vigueur le 07/05 et est valable jusqu'au 18/10 : l'ensemble de la France est maintenu au niveau « Sécurité Renforcée - Risque Attentat », sauf événement particulier.

Exercices incendie : le 2^{ème} exercice a eu lieu le mardi 19/03 à 11h et le 3^{ème} exercice le mardi 04/06 vers 14h30 (en fin de sieste). Temps de réaction lors du 3^{ème} exercice au sortir de la sieste ralenti du fait d'un jardin en friche (énormément de mauvaises herbes) car il n'a pas été entretenu durant toute l'année scolaire. Nécessaire de le prévoir de manière récurrente. Les services de la Mairie le prennent en compte pour l'an prochain.

L'exercice séisme prévu le mardi 14/05 n'a pas été réalisé. Pas de présence des services techniques ni du service jeunesse... malgré une information en amont. Il devra être re programmé.

Nous souhaitons ré-itérer la sécurité mise en place pour la rentrée de l'an passé :

- Pas de directives académiques reçues à date. Nous le saurons j'espère pour le 2/7. Mais, à priori, accueil échelonné UNIQUEMENT sur la journée du lundi 2 septembre.
- Seuls les parents des P.S. seront autorisés, ce matin-là, à entrer dans l'école mais il y aura filtrage à l'entrée
 - avec présentation d'une pièce d'identité obligatoire pour les parents.
 - Une aide au filtrage des parents à l'entrée pourra être prévue par la Police Municipale.
- Sécurité lors de la sortie de 16h30 :
pour les PS, durant le mois de septembre 2019 : les animateurs de la garderie du soir prendront en charge, à 16h20, l'installation de bancs pour que les enfants de petite section attendent leurs parents assis, en retrait du grillage, comme l'an passé.

Le marquage au sol pour délimiter des couloirs pour chaque classe devant le bâtiment de la cantine étant efficace, il faut que les services techniques prévoient lors des travaux 9^{ème} classe le marquage supplémentaire pour la 9^{ème} classe. Une demande sur l'outil on line de la Mairie sera faite par la Directrice.

4. Point sur les travaux réalisés et à venir

Un tableau de bord avec la liste des travaux demandés qui précise le nombre de jour nécessaire pour la résolution de chaque demande est transmis par la Mairie. Ce tableau manque de clarté car l'objet des travaux est trop général pour identifier de quelle demande exacte il s'agit.

- Réalisés :
 - Problématique du tour des arbres dans la cour : 2 arbres ont été faits. Il est confirmé par la Mairie que les arbres restants seront réalisés pendant les vacances scolaires d'été.
 - Badge d'entrée enseignant de l'école réparé
 - Divers petits travaux informatiques
- A venir :
 - Le placard pour le rangement du matériel de motricité : le plan et les dimensions ont été transmises mais les travaux n'ont pas encore été réalisés. Une partie du matériel est donc stockée dans la salle des maîtres qui n'est déjà pas très grande car y sont stockées aussi tous les livres de l'ancienne bibliothèque qui a été transformée en 8^{ème} classe... Cela devient urgent.
 - Badges en remplacement des clés pour l'ouverture des différents portails en cas de nécessité de s'échapper de l'école pour chaque classe.
 - Fourniture pour chaque classe des clés suivantes :
 - la clé permettant l'ouverture du petit portail vert qui donne accès à l'école élémentaire
 - la clé qui permet l'ouverture du portail de l'élémentaire pour accéder à l'esplanade devant les écoles
 - La suite du changement du sol souple du grand hall ne sera pas faite cet été.

L'état de propreté des locaux est abordé. L'école est sale (toiles d'araignée, montant extérieur des fenêtres, table de la salle des maîtres non nettoyés quotidiennement, ni la cuisine). Il faut que l'équipe enseignante fasse une remontée sur l'outil on-line de la Mairie afin que le service technique puisse venir constater immédiatement et recadre le prestataire.

Une demande est faite par l'équipe enseignante pour l'installation du côté du parking enseignants d'un abri et d'un rack pour garer des vélos.

De même, un « parking vélo et trottinette » pour les élèves serait le bienvenu à l'extérieur de l'école devant le portail afin de laisser la cour devant l'école libre de circulation.

La Mairie donne son accord pour que ces demandes soient étudiées afin d'y apporter une solution pour la rentrée prochaine.

5. Activités, projets et fêtes : bilan à date et à venir

BILAN :

- **Spectacle « Rendez-vous « Contes » du jardin au printemps » sur le thème du jardin et des plantations** pour toute l'école à l'occasion du Printemps les **jeudi 21 et vendredi 22 mars**. Très beau spectacle.
- Dans le cadre du **Projet d'Education Artistique et Culturelle**, cette année 3 interventions pour chaque classe sur le thème des **MUSIQUES DU MONDE** ont eu lieu en mai et juin. Grâce au budget reversée par la Tirelire

A VENIR :

- **Olympiades : jeudi 20 juin au matin**

Merci aux parents qui se sont inscrits, à la Tirelire pour le prêt de jeux complémentaires et au service jeunesse pour le prêt de sa sono.

- **Sorties « de fin d'année » : dans le courant du mois de juin.**

2 sorties ont déjà eu lieu. : Oiseaux cet hiver & Ecureuils le 28/05

6 sont encore à venir : 14/06 Papillons, 18/06 Chats et Pandas au Bois des Lutins, 24/06 Ours au Bois des Lutins et 25/06 Poissons et Coccinelles à la ferme pédagogique de Saint-Cézaire sur Siagne.

Merci à la Mairie qui prend en charge le transport en bus et le coût/enfant sur le budget pour l'année scolaire 2018-2019.

Rappel de l'équipe enseignante : Une sortie, même de fin d'année, est une activité pédagogique. C'est l'enseignant qui est responsable de son organisation et de la sécurité afférente. Une aide humaine peut-être demandé aux parents mais elle n'est pas forcément obligatoire. La Directrice donne son autorisation à chaque enseignant pour effectuer la sortie dès lors que le taux d'encadrement légal est assuré.

Mme FABRE remercie la Mairie pour l'attribution d'un bus supplémentaire afin d'aller assister à un concert de l'Orchestre de Cannes à la Bocca.

Mme LE PABIC indique que 2 mamans d'élève sont venues faire une intervention dans sa classe sur la thématique du « Zéro Déchet » qui était très intéressante.

6. Point sur la coopérative scolaire

Parole est donnée à la mandataire, Mme Deborde, qui indique qu'une commande d'engins roulants a eu lieu (vélos et trottinettes) grâce au budget de 5 600€ reversé par la Tirelire en début d'année.

Ce budget a permis aussi de financer, pour toute l'école : l'intervention de Lo Cepon lors du carnaval, le spectacle « Rendez-vous « Contes » du jardin au printemps » et le Projet d'Education Artistique et Culturel autour de la musique ainsi que toutes les traditionnelles manifestations festives de l'école (Galette des Rois, Noël, Olympiades).

7. Activités de l'APE - La Tirelire

La parole est donnée à Mme Savonitto, présidente de la Tirelire.

Les sacs n'ont pas fait la même marge que les mugs mais il faut changer de produit.

L'équipe fait son maximum pour réaliser de beaux projets. Parents participatifs et enthousiastes

Le plus gros évènement est à venir : la kermesse.

Merci aux enseignants et au centre de loisirs pour les fresques qui seront bien mises en valeur sur le stade.

Une belle tombola se prépare aussi ☺

Et merci encore aux enseignants qui seront présents sur les stands buvette et jeux.

8. Questions diverses des participants

- Préau avec des bancs pour les parents ?
Réponse des bancs dans le gravier ? Attention à l'usage des jeunes le WE, attention au besoin des poubelles.
- Paiement par chèques CESU pour la garderie ?
Mais il y a un arrêté administratif. Mr le maire dit que si ce n'est qu'administratif ce devrait pouvoir être mis en place.
- Agrandissement de la zone devant l'école ?
La désignation de la parcelle devant n'est pas répertoriée comme une cour mais comme un SAS de sécurité. Il faut donc demander une requalification avant d'envisager quoi que ce soit. Les parents d'élève demandent qu'une étude des modifications à apporter pour le changement de qualification soit opéré.
- Préau pour les enfants ?
La priorité aujourd'hui a été sur l'agrandissement. Les enseignants et les parents insistent sur la priorité de ce sujet comme prochain travaux.

9. Intervention de l'association Allez parents

Résultats de la consultation pour la nouvelle école : une école de niveau ou une école de secteur ?

Après deux envois aux parents de maternelle et élémentaire (mailing selon liste des parents inscrits à l'association), nous avons eu 32 retours argumentés par mail.

École de secteur : 6 votes soit 18,75%

École de niveau : 26 votes soit 81,25%

Le détail des réponses a été envoyé à la municipalité et aux directeurs d'école, il sera aussi mis en ligne sur le site d'Allez Parents.

Il faut noter qu'un thème a trouvé un très fort écho auprès des parents : c'est l'aménagement d'un espace naturel / vert contiguë à la cour de récréation prévue dans la nouvelle école.

Plus d'une cinquantaine de familles souhaitent que les enfants aient accès à un espace naturel (pas forcément aménagé comme un jardin ou potager). L'idée, déjà évoquée à deux reprises lors de réunions sur le sujet, serait de délimiter une zone clôturée au-delà de la cour actuelle afin que les enfants puissent s'y rendre pour lire, discuter et faire des jeux calmes.

Suite à la publication du « Tout savoir sur les écoles », la mairie a reçu 18 réponses dont 16 se prononçant plutôt pour une école de niveau.

Mr Pottier indique que selon M. Ouarné (directeur de l'école élémentaire), les enseignants de l'école du Plan auraient une préférence pour une école de niveaux.

Projet de l'association « Allez parents » d'organiser des conférences-débats à destination des parents. L'idée étant que quelques intervenants (éducateurs, pédopsychiatre, enseignants) exposent sur un thème puis échangent avec la salle. La municipalité a accepté de mettre un local à disposition. Une première conférence est envisagée après les vacances de la

Toussaint. Plusieurs thèmes sont prévus : la gestion des écrans, des colères, l'égalité fille-garçon.... Mme Demaria invite l'ensemble de personnes intéressées par le projet à s'y associer lors d'une réunion début juillet.

La séance est levée à 19h15.

Fait à Roquefort-les Pins, le02/07/2019.....

Le Président du Conseil d'École :

Violaine COTTIN



**Ecole Maternelle
LAYET BOUTONNIER**

55, Chemin de Valbois – Cidex 401
06330 ROQUEFORT LES PINS
Tél. 04 93 77 04 63 – Fax 04 93 77 06 69
ecole.0061705w@ac-nice.fr

Le Secrétaire de séance :

Violaine COTTIN

